

place depuis qu'Hitler a attaqué l'Union soviétique et dans les circonstances actuelles, au désir manifeste d'appuyer l'effort de guerre total du Canada.

Le télégramme poursuit:

J'ai accepté cette recommandation et donné des ordres en conséquence. Comme vous le savez, ce comité, qui a tenu ses séances à Toronto, a examiné ces cas depuis le 29 septembre et terminé ses auditions le samedi 3 octobre. Vu la publicité donnée à votre télégramme, j'en informe également les journaux.

Je signale qu'on proposait alors de ne pas laisser le parti communiste poursuivre son activité et que la libération était accordée à cette condition. La façon dont le Gouvernement a disposé de cette question de temps à autre n'inspire guère confiance. En effet, lors de l'élection partielle dans la circonscription de Grey-Nord, certains des plus importants communistes au Canada, dont quelques-uns avaient été libérés en vertu de cette ordonnance, ont pris une part active à la campagne du candidat, le général McNaughton. En outre, des articles de réclame au bas desquels figuraient les noms de communistes bien connus comme George Harris, C. S. Jackson, Jack Shaw, Pat Sullivan, Harold Pritchard et d'autres ont été publiés d'ordre de l'Association libérale de Grey-Nord.

Mais passons l'éponge là-dessus et laissons au Gouvernement le soin de décider s'il a agi sagement en acceptant l'appui d'individus de cette catégorie. La façon dont la population de Grey-Nord et d'ailleurs a réagi en face d'un tel appui en dit long sur son bon jugement. Il n'en reste pas moins que tout cela dénote qu'on n'a pas su, ni alors ni depuis, reconnaître toute la gravité de cette menace. La Russie, il est vrai, faisait alors la lutte à l'Allemagne, mais uniquement parce que les Allemands l'avaient attaquée le 22 juin 1941. Les Russes seconderaient toujours les Allemands si Hitler avait réalisé son rêve d'une Europe sous sa domination. Mais, comme ils faisaient alors la guerre à l'Allemagne, on décida, dans les hautes sphères de la stratégie internationale, qu'il importait de présenter un front commun contre l'Allemagne nazie. Cependant, ces hommes, Tim Buck et ses semblables, contre lesquels des mandats d'arrestation avaient été émis, restaient pareils à eux-mêmes. Ce n'est pas parce que la Russie avait été forcée de prendre les armes pour défendre son propre sol, que Tim Buck n'était plus un traître ni que ces autres individus étaient devenus de meilleurs citoyens qu'ils ne l'étaient auparavant ou qu'ils ne le sont aujourd'hui.

Bien des gens, souvent sans doute de bonne foi, semblent croire, pour une raison ou pour une autre, qu'il n'y a pas lieu de prendre des mesures précises contre le communisme et

que la seule attitude à prendre c'est de réprouver publiquement cette doctrine. L'une des raisons pour lesquelles le communisme devrait faire l'objet d'une discussion à la Chambre en ce moment, ce sont les événements qui se sont produits en diverses parties du monde depuis quelques jours. Le semaine dernière, la Chambre australienne des représentants était saisie d'un projet de loi, qui, une fois adopté par leur Parlement, fera de l'adhésion au communisme un acte délictueux passible de peines très rigoureuses. On annonçait samedi que le gouvernement de l'Afrique du Sud présentera cette semaine au Parlement un projet de loi tendant à faire du communisme en ce pays un crime, sujet à des peines très rigoureuses. La semaine dernière, on a mandé de Malaisie que le gouvernement avait non seulement décidé de considérer l'adhésion au communisme comme un crime, mais à certains égards comme crime passible de la peine de mort. Cette nouvelle loi entrera en vigueur le 1^{er} juin. On annonçait hier que le gouvernement de Panama est saisi d'un projet de loi d'une extrême rigueur qui fera du communisme un crime en ce pays. L'Inde a aussi assimilé le communisme à un délit et la loi indienne est en vigueur depuis plusieurs mois.

On devrait nous dire, au cours du débat, si ce sujet a été discuté à Colombo, et si l'uniformité d'attitude qui se manifeste à travers le Commonwealth est le résultat d'une décision prise à cette occasion. La conférence de Colombo aura été plus utile que nous ne croyons, s'il est vrai qu'une semblable décision y a été prise. De toute façon, il est plutôt significatif que cette suite rapide d'événements de même nature prenne place dans les pays du Commonwealth représentés à Colombo.

D'aucuns soutiennent encore qu'il ne serait pas sage d'adopter une loi qui ferait de tout agissement communiste un délit criminel. Un éditorial paraît aujourd'hui sur ce sujet dans la *Gazette* de Montréal. Il est intitulé "Sa force et notre danger". Je vous en lis les deux premiers paragraphes:

Chaque fois qu'on propose, au Canada, de soumettre le communisme à l'autorité de la loi, plusieurs s'empressent de répondre que cela donnerait lieu à un grave empiètement sur nos libertés civiles.

Ce genre de réponse a été formulé franchement par l'honorable L. B. Pearson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures. M. Pearson a expliqué qu'il croyait prudent de réserver les pénalités du Code criminel à ceux qui menacent d'une façon flagrante la paix et la sécurité du pays. Il est d'avis qu'il serait dangereux d'aller plus loin.

"Quand on commence à considérer comme un crime le fait d'avoir des idées politiques", dit-il "simplement parce qu'on les croit dangereuses, il n'y a plus qu'un pas à faire pour supprimer les idées politiques qu'on ne trouve pas à son goût."